

Le rapport trimestriel aux actionnaires de Great-West Lifeco Inc. pour le quatrième trimestre de 2025, y compris son rapport de gestion et ses états financiers consolidés pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, est accessible sur les sites greatwestlifeco.com/fr/rapports-financiers et sedarplus.com. Les lecteurs sont priés de se reporter aux rubriques Mode de présentation, Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR à la fin du présent communiqué pour obtenir de plus amples renseignements sur les informations à fournir.

Tous les chiffres sont exprimés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Great-West Lifeco annonce un bénéfice fondamental record pour 2025, une hausse de 10 % de son dividende ainsi que la poursuite des rachats d'actions

- **Le bénéfice fondamental s'est chiffré à 1,2 G\$,** ou 1,36 \$ par action, en hausse de 12 % par rapport au quatrième trimestre de 2024, alors que le bénéfice fondamental pour l'exercice complet s'est établi à 4,6 G\$, ou 5,03 \$ par action, en hausse de 11 % et de 12 % respectivement par rapport à 2024.
- **Le bénéfice net s'est chiffré à 1,0 G\$,** ou 1,15 \$ par action, en baisse de 6 % par rapport au quatrième trimestre de 2024, alors que le bénéfice net lié aux activités poursuivies pour l'exercice complet s'est établi à 4,0 G\$, ou 4,29 \$ par action, un résultat en baisse de 1 % et essentiellement inchangé, respectivement, par rapport à 2024.
- **Le rendement des capitaux propres fondamental s'est établi à 18,2 %, et le rendement des capitaux propres à 15,5 %.**
- **Le ratio du TSAV s'est établi à 128 %, et la trésorerie de Lifeco à 2,1 G\$.**
- **Le dividende trimestriel a augmenté de 10 %,** pour se chiffrer à **0,67 \$** par action ordinaire.
- **Les rachats d'actions ordinaires se sont chiffrés à 1,6 G\$** en 2025 et à 250 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice en 2026. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée, Lifeco peut racheter jusqu'à 20 millions d'actions ordinaires.

Winnipeg (Manitoba), le 11 février 2026. – Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le quatrième trimestre de 2025.

« L'exercice 2025 a joué un rôle crucial pour notre organisation, car il a été marqué par de solides résultats financiers, une exécution rigoureuse et des transitions au sein de la direction qui nous placent sur la voie de la croissance continue », a déclaré David Harney, président et chef de la direction de Great-West Lifeco. « Nous avons atteint notre objectif de croissance du bénéfice fondamental à moyen terme et avons obtenu d'excellents résultats au chapitre du rendement des capitaux propres et du capital généré, ce qui nous a permis de conserver notre souplesse financière en vue d'investissements additionnels de capitaux. Nous avons terminé l'exercice 2025 avec un élan considérable dans l'ensemble de nos activités et nous sommes bien placés pour continuer de produire de bons résultats pour nos clients, nos employés et nos actionnaires. »

Principaux points saillants financiers

	Trimestre		Exercice complet	
	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Bénéfice				
Bénéfice fondamental ¹	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Bénéfice net	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	4 011 \$
Bénéfice par action				
Bénéfice fondamental par action ²	1,36 \$	1,20 \$	5,03 \$	4,50 \$
Bénéfice net par action lié aux activités poursuivies	1,15 \$	1,20 \$	4,29 \$	4,30 \$
Rendement des capitaux propres				
Rendement des capitaux propres fondamental ^{2,3}	18,2 %	17,5 %		
Rendement des capitaux propres lié aux activités poursuivies	15,5 %	16,7 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Le bénéfice fondamental par action et le rendement des capitaux propres fondamental sont des ratios non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Le rendement des capitaux propres fondamental et le rendement des capitaux propres – activités poursuivies sont calculés à l'aide du bénéfice et des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires applicables pour les quatre derniers trimestres.

Le bénéfice fondamental¹ pour le quatrième trimestre s'est chiffré à 1 245 M\$, ou 1,36 \$ par action ordinaire, en hausse de 12 %, comparativement à 1 115 M\$ il y a un an. Les solides résultats sont attribuables à la hausse de l'actif découlant de la croissance des marchés et à l'élan continu de nos secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine, particulièrement au sein d'Empower, ainsi qu'aux volumes de nouvelles affaires au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La croissance du bénéfice fondamental a également tiré parti d'ajustements fiscaux, qui ont été contrebalancés en partie par la baisse du bénéfice relatif au surplus découlant de la diminution des rendements et des actifs couvrant le surplus.

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de 1 048 M\$ au quatrième trimestre (1 116 M\$ à l'exercice précédent), ou 1,15 \$ par action ordinaire, tient compte des incidences de la transformation des activités liées aux initiatives annoncées plus tôt au cours de l'exercice, de l'expérience défavorable sur le marché, ainsi que de l'incidence modeste de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction.

Faits saillants

- **Bénéfice fondamental record reflétant une solide performance sous-jacente :**
 - Le bénéfice fondamental par action a augmenté de 12 % pour l'exercice complet, et de 13 % pour le quatrième trimestre, de sorte qu'il dépasse notre objectif à moyen terme, en raison d'une croissance à deux chiffres au sein de notre exploitation américaine et de notre secteur Solutions de gestion du capital et des risques.
 - Lifeco est en bonne voie d'atteindre son objectif à moyen terme en matière de rendement des capitaux propres fondamental, qui est fixé à plus de 19 %, à la suite du résultat de 18,2 % enregistré en 2025, qui est principalement attribuable à la forte croissance de nos activités efficaces sur le plan de l'utilisation du capital.
- **Stratégie ciblée et poursuite du repositionnement du portefeuille vers des activités à forte croissance et efficaces sur le plan de l'utilisation du capital :**
 - Le total de l'actif des clients⁴ s'est établi à 3,3 billions de dollars, dont une tranche de 1,1 billion de dollars représente l'actif géré ou sous services-conseils⁴ générant des marges plus élevées.
 - Une forte croissance de l'actif dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine, la croissance de la moyenne de l'actif des clients pour l'exercice complet de 2025 s'étant chiffrée à 14 % et à 17 %, respectivement.
- **L'exploitation américaine, qui constitue le plus important secteur en fonction du bénéfice fondamental, a continué de réaliser une croissance à deux chiffres du bénéfice fondamental :**
 - Une croissance à deux chiffres du bénéfice fondamental selon un taux de change constant de 11 % et de 17 % a été générée en 2025 et pour le quatrième trimestre, respectivement, en raison de la vigueur des marchés et des entrées nettes positives enregistrées par le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers, ce qui reflète l'essor continu des souscriptions liées aux transferts.
 - Le rendement des capitaux propres fondamental a augmenté pour passer d'environ 18,1 % à 20,1 % au cours du dernier exercice.
 - Les activités de retraite d'Empower ont généré des entrées et sorties d'actifs nettes de régimes de 23 G\$ US en 2025, et devraient générer des entrées nettes positives de régimes en 2026⁵.
 - Les activités de gestion du patrimoine d'Empower ont généré une croissance des actifs nets acquis de 14 % en 2025, la meilleure du secteur, principalement en raison de la vigueur des souscriptions liées aux transferts et d'une meilleure rétention des clients et de l'actif.
 - En 2025, le nombre net de nouveaux participants de régime d'Empower s'est chiffré à environ 500 000, soit une augmentation de 3 %.
 - Pour 2025, la plateforme évolutive d'Empower a généré des marges d'exploitation fondamentales avant impôt⁴ de 30 % pour le secteur d'activité Retraite, en hausse de 110 points de base par rapport à l'exercice précédent, et de 35 % pour le secteur d'activité Gestion du patrimoine, en hausse de 120 points de base par rapport à l'exercice précédent, un record dans ce dernier cas.

⁴ Cette mesure est une mesure financière ou un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁵ Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives pour obtenir de l'information sur les entrées nettes estimatives liées aux régimes du secteur d'activité Retraite d'Empower.

• **Solide élan dans les activités d'assurance :**

- Le bénéfice fondamental du secteur d'activité Garanties collectives a enregistré une croissance à deux chiffres pour l'exercice complet en 2025, en raison des résultats de l'exploitation européenne.
- Les souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni au sein de l'exploitation européenne ont affiché une hausse marquée, et se sont chiffrées à 1,5 G\$ au quatrième trimestre de 2025.
- Le bénéfice fondamental du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a augmenté de 13 % en 2025 par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une demande soutenue pour les solutions de gestion du capital. Les résultats annualisés au titre des activités d'assurance⁴ des Solutions de gestion du capital ont augmenté de 29 % en 2025 par rapport à l'exercice précédent.

• **Le bilan solide permet d'offrir une souplesse financière considérable :**

- Une situation du capital vigoureuse : la trésorerie s'est établie à 2,1 G\$ au sein de Lifeco à la suite de rachats d'actions d'un montant de 1,6 G\$ en 2025.
- Le ratio du TSAV⁶ s'est établi à 128 %, en baisse de 2 points de pourcentage par rapport à 2024, principalement en raison d'une hausse du réinvestissement interne dans les nouvelles affaires des Solutions de gestion du capital au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi que de la croissance des exigences de capital pour les produits d'assurance avec participation.
- Le ratio d'endettement s'est établi à 28 % au 31 décembre 2025, une hausse de 60 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison de l'augmentation des rachats d'actions.
- La valeur comptable par action s'est chiffrée à 28,07 \$, en hausse de 3 % d'un exercice à l'autre.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco sont regroupés en cinq secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale, lesquels reflètent la structure de gestion et la structure interne de la compagnie. Pour obtenir de plus amples informations, se reporter au rapport de gestion annuel de 2025 de la compagnie.

	Trimestre		Exercice complet	
	T4 2025	T4 2024 (retraité) ⁷	2025	2024 (retraité) ⁷
Bénéfice fondamental sectoriel¹				
Exploitation américaine	440 \$	381 \$	1 582 \$	1 408 \$
Exploitation canadienne	400	362	1 462	1 418
Exploitation européenne	256	260	1 023	946
Solutions de gestion du capital et des risques	258	232	965	856
Exploitation générale	(109)	(120)	(383)	(436)
Total du bénéfice fondamental	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies par secteur				
Exploitation américaine	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 229 \$
Exploitation canadienne	425	377	1 464	1 640
Exploitation européenne	128	339	609	930
Solutions de gestion du capital et des risques	203	203	861	656
Exploitation générale	(125)	(136)	(410)	(444)
Total du bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	4 011 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	—	—	44
Total du bénéfice net	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	3 940 \$

⁶ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières.

⁷ La compagnie a modifié les classements par secteur et par secteur d'activité pour 2025, ce qui s'est traduit par le retraitement de certains chiffres comparatifs.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

- **Bénéfice fondamental de 317 M\$ US (440 M\$) et bénéfice net lié aux activités poursuivies de 300 M\$ US (417 M\$) pour l'exploitation américaine au quatrième trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 17 % par rapport au quatrième trimestre de 2024, principalement en raison de l'augmentation des honoraires et du bénéfice relatif à l'écart attribuable à la hausse de l'actif découlant de la vigueur des marchés et de la croissance d'un exercice à l'autre des souscriptions de régimes et des souscriptions liées aux transferts, ainsi que d'une marge d'exploitation fondamentale avant impôt record de 39 % au sein du secteur d'activité Gestion du patrimoine et des ajustements fiscaux favorables dans le secteur d'activité Retraite.

EXPLOITATION CANADIENNE

- **Bénéfice fondamental de 400 M\$ et bénéfice net de 425 M\$ pour l'exploitation canadienne au quatrième trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 38 M\$, ou 10 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des résultats favorables au chapitre de l'assurance au sein des secteurs d'activité Assurance et solutions de gestion des risques et Garanties collectives, ainsi que de la hausse des honoraires découlant d'une augmentation de l'actif attribuable à la vigueur des marchés, facteurs contrebalancés en partie par la baisse du bénéfice relatif au surplus.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

- **Bénéfice fondamental de 256 M\$ et bénéfice net de 128 M\$ pour l'exploitation européenne au quatrième trimestre** – Le bénéfice fondamental a diminué de 4 M\$, ou (2) %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des résultats défavorables au chapitre de l'assurance au sein des secteurs d'activité Garanties collectives au Royaume-Uni et Assurance et rentes en Irlande, ainsi que de la baisse du bénéfice relatif au surplus découlant des transferts de capitaux accrus vers Lifeco, et des profits modestes liés aux activités de négociation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des honoraires dans les secteurs d'activité Gestion du patrimoine et Retraite, attribuable à la hausse de l'actif des clients, ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

- **Bénéfice fondamental de 258 M\$ et bénéfice net de 203 M\$ pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques au quatrième trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 26 M\$, ou 11 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la vigueur continue du volume de nouvelles affaires dans les Solutions de gestion du capital, facteur contrebalancé en partie par les résultats légèrement défavorables au chapitre de l'assurance.

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,67 \$ par action sur les actions ordinaires de Lifeco, soit une augmentation de 10 % par action, payable le 31 mars 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 3 mars 2026.

De plus, le conseil d'administration a approuvé le versement des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de Lifeco de la manière suivante :

Actions privilégiées de premier rang	Montant par action
Série G	0,3250 \$
Série H	0,30313 \$
Série I	0,28125 \$
Série L	0,353125 \$
Série M	0,3625 \$
Série N	0,255625 \$
Série P	0,3375 \$
Série Q	0,321875 \$
Série R	0,3000 \$
Série S	0,328125 \$
Série T	0,321875 \$
Série Y	0,28125 \$
Série Z	0,35625 \$

Les dividendes dont il est question ci-dessus sont des dividendes admissibles aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Rachats d'actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En tenant compte des actions rachetées pour compenser la dilution liée aux options, la compagnie a racheté des actions pour un montant de 1,625 G\$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en 2025. Pour le quatrième trimestre, la compagnie a racheté des actions pour un montant de 929 M\$. Les rachats d'actions dépendent des conditions du marché, de la capacité de la compagnie à effectuer des rachats avec prudence et de l'apparition d'autres occasions stratégiques. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée a débuté le 6 janvier 2026 et se poursuivra jusqu'à la plus rapprochée des deux dates suivantes, soit le 5 janvier 2027 ou la date à laquelle Lifeco aura terminé ses rachats conformément à l'avis d'intention déposé auprès de la TSX. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours, Lifeco peut racheter aux fins d'annulation jusqu'à 20 millions d'actions ordinaires.

Estimations des analystes

L'estimation moyenne des analystes qui suivent la compagnie à l'égard du bénéfice fondamental par action et du bénéfice net par action pour le trimestre était respectivement de 1,29 \$ et de 1,20 \$.

Conférence téléphonique portant sur le quatrième trimestre de 2025

La conférence téléphonique et la webémission audio portant sur le quatrième trimestre de Lifeco auront lieu le jeudi 12 février 2026 à 9 h 30 (heure de l'Est).

La webdiffusion en direct de la conférence téléphonique sera accessible sur le site [Quatrième trimestre de 2025 – Webémission et conférence téléphonique](#) ou en composant le 1 647 932-3411 ou le 1 800 715-9871 (sans frais en Amérique du Nord). Pour vous joindre à la conférence téléphonique sans l'aide d'un téléphoniste, veuillez vous inscrire et fournir votre numéro de téléphone [ici](#).

Il sera possible d'écouter la conférence téléphonique après l'événement entre le 12 février 2026 et le 19 février 2026. Pour écouter la rediffusion, composez le 1 647 362-9199 ou le 1 800 770-2030 (sans frais en Amérique du Nord), en utilisant le code 3299968.

Vous trouverez ci-jointes les principales données financières.

GREAT-WEST LIFECO INC.

Great-West Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers engagée à bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement. Elle exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques de la Canada Vie, d'Empower et d'Irish Life. Ensemble, nous fournissons des solutions de gestion du patrimoine, de retraite, de garanties collectives et d'assurance collective, et de gestion des risques à nos relations clients, qui se chiffrent à environ 40 millions. Au 31 décembre 2025, le total de l'actif des clients de Great-West Lifeco s'établissait à 3,3 billions de dollars. Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO, et la compagnie est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Pour en apprendre davantage, consultez le site greatwestlifeco.com/fr.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés annuels de Lifeco pour les périodes closes le 31 décembre 2025 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et constituent la base des chiffres présentés dans le présent communiqué, sauf indication contraire.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

À l'occasion, Lifeco présente, par écrit ou verbalement, des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris dans le présent communiqué de presse. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « atteindre », « ambition », « anticiper », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « initiatives », « avoir l'intention de », « objectif », « occasion », « compter », « potentiel », « projeter », « cibler », et d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance et les objectifs financiers à moyen terme), ses stratégies et ses perspectives, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), le calendrier et l'étendue des charges prévues au titre de la transformation et des économies annualisées prévues au chapitre du bénéfice fondamental connexes, les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), la création et la réalisation de valeur et les occasions de croissance, l'innovation en matière de produits et services, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, le calendrier

et l'étendue des rachats d'actions possibles, la part de marché, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, l'estimation des sensibilités au risque financier (y compris en raison des conditions actuelles du marché), les entrées nettes liées aux régimes attendues, les résultats au chapitre du crédit attendus, la conjoncture mondiale prévue, les effets potentiels des catastrophes, les effets potentiels des événements et conflits géopolitiques et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation (y compris les modifications des lois et des politiques gouvernementales) sur la stratégie d'affaires, les objectifs de croissance et le capital de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, de la gestion du patrimoine et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes.

En ce qui a trait aux rachats d'actions possibles, le montant et le calendrier des rachats réels dépendront du bénéfice, des besoins de trésorerie et de la situation financière de la compagnie, des conditions du marché, de notre capacité à effectuer les rachats de façon prudente, des exigences de capital, des lois et règlements applicables (y compris les lois sur les valeurs mobilières applicables) et d'autres facteurs jugés pertinents par la compagnie, et ils pourraient être assujettis à des approbations ou conditions réglementaires. En ce qui a trait aux entrées nettes attendues liées aux régimes du secteur d'activité Retraite d'Empower en 2026, l'estimation de la direction est fondée sur la somme des souscriptions prévues (excluant les services de régimes d'actionnariat) et des entrées (sorties) nettes anticipées liées aux comptes institutionnels, déduction faite des résiliations estimatives de régimes. La direction a également supposé que la performance du secteur d'activité Retraite d'Empower en 2026 serait conforme à ses attentes, qui prennent en considération les données de marché actuelles, et elle a également supposé que les souscriptions réelles, la capacité de maintenir ou d'améliorer la rétention de clients et d'obtenir des taux de conversion selon les estimations de la direction, les comportements des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance) seraient conformes aux estimations de la direction. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, y compris l'utilisation de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle (l'IA) pour nos activités, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficacies administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive et il pourrait exister d'autres facteurs mentionnés dans les documents déposés par la compagnie auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant aux rubriques Gestion des risques et Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de 2025 de la compagnie, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 11 février 2026, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent communiqué de presse contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) – avant impôt », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré ou sous services-conseils », « actif administré », « actif des clients », « charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux liés aux produits sans participation » et « résultats annualisés au titre des activités d'assurance ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental », « capital fondamental généré », « ratio d'efficience », « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires » et « marge d'exploitation fondamentale avant impôt ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent communiqué de presse pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Sources et renseignements :

Relations avec les médias :

Tim Oracheski
204 946-8961

media.relations@canadavie.com

Relations avec les investisseurs :

Shubha Khan
416 552-5951

shubha.khan@canadavie.com

POINTS SAILLANTS FINANCIERS (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Principales données financières consolidées

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Bénéfice fondamental ¹	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ²	1 048	1 116	3 960	4 011
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 048	1 116	3 960	3 940
Par action ordinaire				
De base :				
Bénéfice fondamental ³	1,36	1,20	5,03	4,50
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1,15	1,20	4,29	4,30
Bénéfice net	1,15	1,20	4,29	4,23
Dividendes versés	0,610	0,555	2,440	2,220
Ratio de distribution fondamental ³	44,9 %	46,3 %	48,5 %	49,3 %
Ratio de distribution ²	53,0 %	46,3 %	56,9 %	52,5 %
Valeur comptable par action ordinaire ²	28,07 \$	27,17 \$		
Ratio d'efficience ³	55,6 %	56,7 %		
Rendement des capitaux propres fondamental ³	18,2 %	17,5 %		
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies ²	15,5 %	16,7 %		
Ratio de levier financier ⁴	27,6 %	28,8 %		
Total de l'actif selon les états financiers	862 828 \$	802 163 \$		
Total de l'actif géré ou sous services-conseils ¹	1 136 256	1 006 384		
Total de l'actif administré seulement ²	2 181 321	2 026 945		
Total de l'actif des clients ¹	3 317 577	3 033 329		
Total de l'actif administré ¹	3 548 965	3 266 298		
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	13 530	13 368		
Total des capitaux propres	33 003	32 654		
Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ⁵	128 %	130 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion annuel de 2025 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, excluant la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁵ Le ratio du TSAV est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du rapport de gestion annuel de 2025 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements.

BÉNÉFICE FONDAMENTAL ET BÉNÉFICE NET

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net d'Empower, de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de la compagnie (y compris PanAgora). Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document et du rapport de gestion annuel de 2025 de la compagnie.

Pour plus de détails sur le bénéfice retraité du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2024, se reporter à la rubrique Sommaire des reclassements au titre du bénéfice du rapport de gestion annuel de 2025 de la compagnie.

Bénéfice fondamental¹ et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires par secteur

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Exploitation américaine	440 \$	381 \$	1 582 \$	1 408 \$
Exploitation canadienne	400	362	1 462	1 418
Exploitation européenne	256	260	1 023	946
Solutions de gestion du capital et des risques	258	232	965	856
Exploitation générale	(109)	(120)	(383)	(436)
Bénéfice fondamental de Lifeco¹	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(61) \$	38 \$	(216) \$	214 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(27)	16	(87)	(149)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences	(73)	(30)	(260)	(112)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(36)	(37)	(148)	(148)
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales	—	14	22	14
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	(197) \$	1 \$	(689) \$	(181) \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies²				
Exploitation américaine	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 229 \$
Exploitation canadienne	425	377	1 464	1 640
Exploitation européenne	128	339	609	930
Solutions de gestion du capital et des risques	203	203	861	656
Exploitation générale	(125)	(136)	(410)	(444)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco²	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	4 011 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	—	—	44
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	3 940 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion annuel de 2025 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés annuels de la compagnie. Les états financiers consolidés annuels de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les incidences de la transformation des activités et autres incidences, lorsqu'elles sont déduites, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie, y compris les coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

GREAT-WEST LIFECO

Lifeco

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Bénéfice fondamental	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(84) \$	59 \$	(266) \$	286 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	23	(21)	50	(72)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(28)	21	(100)	(210)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	(5)	13	61
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(91)	(34)	(353)	(143)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	18	4	93	31
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(49)	(51)	(198)	(200)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	13	14	50	52
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	14	22	14
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(252) \$	(5) \$	(917) \$	(267) \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental	55	6	228	86
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	4 011 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	44
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	3 940 \$

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	440 \$	381 \$	1 582 \$	1 408 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(1) \$	(6) \$	(9) \$	(4) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	—	2	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	17	—	17	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(3)	—	(3)	—
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(14)	(19)	(71)	(91)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	4	5	16	22
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(36)	(37)	(145)	(143)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	9	9	36	37
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	11	—
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 229 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	44
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 158 \$

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	400 \$	362 \$	1 462 \$	1 418 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	38 \$	16 \$	182 \$	202 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(8)	(7)	(51)	(58)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	1	—	45	157
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	(12)	(44)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(1)	(5)	(197)	(41)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	1	54	10
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(7)	(6)	(26)	(25)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	2	7	7
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	14	—	14
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	425 \$	377 \$	1 464 \$	1 640 \$

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	256 \$	260 \$	1 023 \$	946 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(71) \$	55 \$	(342) \$	23 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	15	(9)	73	(4)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(9)	26	(30)	(45)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	(6)	6	12
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(75)	23	(146)	22
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	14	(6)	30	(5)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(4)	(6)	(20)	(24)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	2	4	5
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	11	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	128 \$	339 \$	609 \$	930 \$

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	258 \$	232 \$	965 \$	856 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(29) \$	(23) \$	(53) \$	54 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	10	(2)	14	(8)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(35)	(5)	(63)	(296)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	1	6	50
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(3)	—	(12)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	—	4	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	203 \$	203 \$	861 \$	656 \$

Exploitation générale

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(109) \$	(120) \$	(383) \$	(436) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(21) \$	17 \$	(44) \$	11 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	5	(3)	12	(2)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(2)	—	(69)	(26)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	—	16	43
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	2	(33)	73	(33)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(2)	4	(11)	4
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(2)	(2)	(7)	(8)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	1	3	3
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(125) \$	(136) \$	(410) \$	(444) \$

Actif administré, actif géré ou sous services-conseils, actif administré seulement et actif des clients

L'actif administré, l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif des clients sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif administré seulement (dont le total correspond au total de l'actif des clients) et d'autres actifs au bilan.

L'actif des clients représente le total de l'actif géré ou sous services-conseils des clients et de l'actif administré seulement des clients pour les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la compagnie.

L'actif des clients est classé comme actif géré ou sous services-conseils lorsque la compagnie touche des honoraires pour un ou plusieurs des services suivants : les services de gestion de placements pour les fonds exclusifs ou les comptes institutionnels, la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients et la prestation de conseils financiers. L'actif géré ou sous services-conseils se rapporte seulement aux secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion annuel de 2025 de la compagnie pour obtenir la définition de l'actif administré seulement.

Les autres actifs au bilan comprennent les actifs au titre des contrats d'assurance, les actifs au titre des contrats de réassurance, le goodwill et les immobilisations incorporelles, les autres actifs, ainsi que la tranche de l'actif investi et des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts qui n'est pas comprise dans le total de l'actif des clients.

Lifeco¹

	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Actif administré		
Actif géré ou sous services-conseils	1 136 256 \$	1 006 384 \$
Actif administré seulement ²	2 181 321	2 026 945
Total de l'actif des clients	3 317 577 \$	3 033 329 \$
Autres actifs au bilan	231 388	232 969
Total de l'actif administré	3 548 965 \$	3 266 298 \$
dont : total des actifs au bilan	862 828	802 163
dont : actif investi	250 051	243 785

¹ Le total de l'actif administré de Lifeco comprend l'actif géré lié à PanAgora qui est inclus dans l'exploitation générale.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion annuel de 2025 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Bénéfice d'exploitation avant impôt

Cette mesure représente le bénéfice fondamental avant les coûts de financement, l'impôt et les amortissements pour les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de Lifeco. Elle aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre et permet d'évaluer la rentabilité. Comme il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable à cette mesure, il n'est pas possible de présenter un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Rendement des capitaux propres fondamentaux** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Ratio d'efficience** – Ce ratio est calculé pour les quatre derniers trimestres et correspond aux charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux avant impôt liés aux produits sans participation divisés par la somme du bénéfice fondamental avant impôt et des charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux avant impôt liés aux produits sans participation.
- **Marge d'exploitation avant impôt** – Cette mesure représente le bénéfice d'exploitation exprimé en pourcentage des honoraires et du bénéfice relatif à l'écart.